

12-10-22

**PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE DES PHARES**

À une séance ordinaire du comité exécutif de la Commission scolaire des Phares, tenue le lundi 22 octobre 2012, à 19 h 28, à la salle des commissaires, 435, avenue Rouleau, Rimouski, sont présents :

1. Les commissaires :

MM. Daniel Arseneault
Raynald Caissy, vice-président
Gilbert Labrie
Jean-Maurice Lechasseur
Claude Lévesque, représentant du comité de parents pour l'ordre primaire
Luc Marcoux
Guy Potvin

formant quorum sous la présidence de M. Raymond Tudeau.

2. Le directeur général, M. Jean-François Parent, et la secrétaire générale, M^e Cathy-Maude Croft.

À cette séance sont aussi présents :

Les membres suivants du conseil des commissaires :

M^{me} Noëlla Bourdages
M. Jacques Deschênes
M^{me} Sara Deschênes
M^{me} Louise Dionne
M. Claude Fortin
M^{me} Marie-Claude Hamel
M^{me} Lise Lévesque
M^{me} Pauline Michaud
M. Sylvain Pleau

De même que :

M^{me} Mado Dugas, directrice générale adjointe et directrice des Services éducatifs
M. Rock Bouffard, directeur des Services des ressources humaines
M. Marc Girard, directeur des Services des ressources financières
M. Carl Ruest, directeur des Services des ressources matérielles

Absence motivée :

Micheline Lizotte, représentante du comité de parents pour l'ordre secondaire

Le président ouvre la séance.

12-10-22-1 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par M. Guy Potvin et résolu d'adopter l'ordre du jour suivant :

- 1.0 Ouverture de la séance et présences;
- 2.0 Adoption de l'ordre du jour;
- 3.0 **Décision**
 - 3.1 Procès-verbal de la séance ordinaire du 28 mai 2012 :
 - Approbation;
 - Suivis ;
- 4.0 Levée de la séance.

DÉCISION**12-10-22-2 PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 28 MAI 2012 : APPROBATION ET SUIVIS**

Attendu l'article 170 de la *Loi sur l'instruction publique*;

Il est proposé par M. Daniel Arseneault et résolu de dispenser la secrétaire générale de la lecture du procès-verbal de la séance ordinaire du 28 mai 2012 et de l'approuver tel que rédigé.

Les suivis sont vérifiés.

12-10-22-3 LEVÉE DE LA SÉANCE

À 19 h 30, il est proposé par M. Daniel Arseneault et résolu de lever la séance.

 PRÉSIDENT

 SECRÉTAIRE GÉNÉRALE

COMMISSION SCOLAIRE DES PHARES
COMITÉ EXÉCUTIF
SÉANCE ORDINAIRE DU 22 OCTOBRE 2012

NUMÉRO DE RÉOLUTION :

TITRE :

12-10-22-1

Adoption de l'ordre du jour

Décision

12-10-22-2

Procès-verbal de la séance ordinaire du
28 mai 2012 : approbation et suivis

12-10-22-3

Levée de la séance